



## Monique LORTIE

Entretien<sup>©1</sup> avec Jean-Claude Sperandio  
(novembre 2019)

---

*J'ai connu Monique Lortie en France, au CNAM rue Gay-Lussac en 1976. J'étais stagiaire plein-temps afin d'obtenir un DEST en ergonomie et Monique en était à sa 2<sup>ème</sup> année. J'ai beaucoup apprécié son soutien, de même que celui de Dominique Leborgne. Elles ont toutes les deux grandement facilité mon intégration dans ce nouveau milieu académique principalement composé de chercheurs dans différents domaines de l'ergonomie.*

*À ce moment-là, l'ergonomie était encore très peu connue au Québec et les besoins étaient nombreux ; besoin de transmission des connaissances, d'interventions ergonomiques et de développement de la recherche. Nous n'étions que quelques-uns mais bien déterminés à développer l'ergonomie au Québec. Monique s'est investie dans l'enseignement et fut une pionnière en recherche faisant preuve d'une grande rigueur scientifique. C'est une travailleuse acharnée qui ne laisse rien au hasard. Elle a toujours consacré beaucoup de temps et d'énergie à l'encadrement des étudiants. Ils ont su apprécier sa rigueur et son soutien même si certains la trouvaient exigeante. Un bon nombre de ses diplômés ont mené par la suite de belles carrières de professeurs et de chercheurs.*

*Pour ma part, j'ai surtout travaillé avec Monique au sein de comités, pour l'élaboration de programmes de formation ou l'organisation d'événements scientifiques dont le plus important fut sans aucun doute le Congrès conjoint SELF-ACE à Montréal en 1990. J'ai toujours été émerveillée par ses idées créatrices qu'elle réussissait à mener à terme. Monique a également apporté une contribution importante à l'Association Canadienne d'Ergonomie. J'ai rencontré des ergonomes des autres provinces canadiennes avec qui elle avait travaillé et qui la respectaient beaucoup.*

*C'est une personne d'envergure avec laquelle j'aime beaucoup échanger, principalement à cause de sa grande culture. Monique est une passionnée d'art sous toutes ses formes. C'est toujours un plaisir de la rencontrer et de discuter de divers sujets mais l'ergonomie demeure au cœur de nos échanges.*

*Monique restera toujours pour plusieurs d'entre nous une « grande dame de l'ergonomie au Québec ».*

Colette Dion-Hubert

Ergonome et ergothérapeute.

Professeure retraitée de l'École de réadaptation de l'université de Montréal (janvier 2020)

---

---

<sup>1</sup> Cet entretien est une publication de la Commission Histoire de la Société d'Ergonomie de Langue française. Tout usage, citation ou publication de l'intégralité du texte ou d'un extrait doit porter la référence : Entretien de la SELF avec Monique Lortie mené en novembre 2019 par Jean-Claude Sperandio. Source : site de la SELF. Lien : <https://ergonomie-self.org/wp-content/uploads/2020/01/lortie-monique.pdf>

*JCS. Tu as présenté dans un article de la revue PISTES, en 2009, - dix ans déjà ! -, la naissance et l'évolution de l'ergonomie au Québec<sup>2</sup>, mais tu y parles très peu de ton propre parcours, qui est l'objet de cet entretien.*

Je suis née à Montréal en novembre 1951, la sixième d'une famille de sept. J'y ai fait toute ma scolarité, y compris de '70 à '74 en génie industriel à l'École Polytechnique de Montréal<sup>3</sup>, après un passage d'une session en génie chimique. Puis, sachant que je partirais dans moins d'un an, j'ai opté pour un travail de suppléante dans une école plutôt que de travailler dans l'industrie, et je suis ensuite partie dans le Sud-Est asiatique pour quelques autres mois. J'ai poursuivi mes études en ergonomie en France à partir de l'automne '75. Ma carrière a été essentiellement universitaire, à Polytechnique pendant sept ans, suivi d'un passage de 16 mois à l'IRRSST (85-86), puis comme professeure à l'UQAM (Université du Québec à Montréal) de '87 jusqu'à ma retraite en 2016.

On est toujours l'enfant de son époque et j'ai grandi à une époque de très grandes transformations au Québec, que les historiens ont nommée « la révolution tranquille » et qui m'a profondément marquée. Au cours des années 60, le système scolaire et d'éducation a été profondément réformé. À mon collègue – classique, privé et religieux - en '64, au retour des vacances, les religieuses avaient troqué robe noire et cornette pour un vêtement civil et un léger voile, et récupéré leur nom civil. Les classes se fermaient en avant et en arrière, à mesure que la réforme se mettait en place<sup>4</sup>. Seule l'école de musique est restée en place avec les religieuses. L'éducation devenait alors publique, laïque, gratuite jusqu'à l'université, accessible à tous et à toutes, en ville comme en régions. À partir de '68, on a mis en place le réseau des universités du Québec, dont l'UQAM ('69) est une des 10 constituantes.

Le basculement a été extraordinaire. Alors que les filles au collège étudiaient en attendant de se marier, du jour au lendemain les perspectives changeaient. Jusque-là, seules les femmes pauvres devaient travailler. On avait quand même des modèles. Les religieuses géraient, enseignaient et donc travaillaient. Mon père admirait leurs qualités de gestionnaire, - et leur dévouement -, car elles administraient aussi les hôpitaux. La réforme s'est en effet étendue aussi au système de santé avec l'instauration de l'assurance maladie en '70.

Mais en fait, ce qui avait changé pour moi, c'était que l'inhabituel devenait normal. Je disais à mes petites copines, même si je n'avais aucune idée de ce qu'était l'université, que j'y irais plus tard. J'ai en effet grandi dans une famille qui considérait que les filles autant que les garçons avaient droit à l'éducation et à l'autonomie. Mon père n'allait jamais à l'église (une grande rareté à l'époque) et ma mère, seulement en été. Mon père venait d'un milieu assez pauvre et sa mère l'avait soutenu dans son désir d'étudier ; il avait été dispensé de son obligation d'ainé d'aller travailler pour aider sa famille, mais cela avait été dur de travailler en même temps pour financer ses études. Il était devenu médecin. Ma mère nous répétait combien elle avait trouvé injuste de ne pouvoir poursuivre des études, combien elle avait aimé pouvoir travailler à cause de la guerre (elle avait 19-20 ans). En tant qu'ainée d'une famille de 12, on voulait qu'elle retourne à la maison pour aider à élever les plus jeunes. Elle avait choisi de se marier, malgré une forte opposition. Elle était musicienne, mais elle n'a pu poursuivre son activité d'organiste et ne s'en est jamais consolée, malgré l'achat un jour d'un beau piano à queue par mon père. La musique était la seconde valeur sacrée à la maison et à partir d'environ 8 ans, on nous inscrivait à

---

<sup>2</sup> Monique Lortie, « L'ergonomie au Québec : perspectives et prospectives », *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé* [En ligne], 11-1 | 2009, mis en ligne le 01 mai 2009, consulté le 23 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/pistes/2902> ; DOI : 10.4000/pistes.2902 ; Voir aussi le chapitre écrit par Jean-Marc Robert : L'histoire de l'ergonomie au Québec. in Annie Drouin et col., *Ergonomie, Travail, Conception, Santé*, 2013, Toulouse, Octares Editions., 97-112.

<sup>3</sup> L'École Polytechnique est associée à l'Université de Montréal, mais elle est autonome. Sa fondation précède celle de l'U de M, d'où son statut particulier. Au Québec, on dit souvent juste Polytechnique ou Poly. Quand j'étais étudiante on disait 'à Polytechnique'. À mon retour, c'était devenu 'à la Polytechnique'. J'ai conservé la vieille appellation.

<sup>4</sup> Le primaire, accessible à tous durait 7 ans. Le cours classique, d'accès restreint, comportait deux cycles de 4 ans. La réforme a réduit le primaire à 6 ans, introduit un cycle de secondaire de 5 ans (équivalait aux collèges-lycées en France) suivi du CEGEP de 2 ou 3 ans (terminale en France + une année universitaire)

l'école de musique, ce qui m'a apporté beaucoup de discipline. Financer études et musique pour 7 enfants était dur. Mon père travaillait six jours par semaines, souvent le soir, et il n'a jamais pris de vacances.

Le Québec de cette époque bâtissait et inaugurait aussi beaucoup : en '63 le grand barrage Manic 5, dans la foulée de la nationalisation de l'électricité ; en '67, un pont-tunnel sous le Saint-Laurent et le métro. Les matériaux de creusage ont été utilisés pour façonner l'Île Notre-Dame qui a servi d'assise à l'Expo Universelle de '67. Cette exposition a constitué une ouverture extraordinaire sur le monde. Tout était possible.

*JCS. Comment as-tu rencontré l'ergonomie ?*

La première personne à m'en parler a été un collègue de mon père, Benoît Deshayes, qui connaissait Alain Wisner. Sachant que j'étudiais en génie industriel, il a pensé que l'ergonomie pouvait m'intéresser et il m'a prêté les 8 fascicules d'un cours de physiologie du travail professé au CNAM par Wisner. Mon programme de génie industriel, inauguré en '71, comportait un cours d'ergonomie, donné pour la première fois sous forme intensive en '74 par Paul Imbeau. Tout cela m'a incitée à envisager de poursuivre des études dans ce domaine. Pour m'y préparer, je suis allée suivre un cours de physiologie à la faculté de médecine.

Au Québec, l'ergonomie était alors peu connue mais pas complètement inconnue. À l'époque de la seconde guerre mondiale, le passage à l'ALCAN (une entreprise de sidérurgie) du physiologiste belge Lucien Brouha, spécialisé en physiologie du travail, avait été marquant. À la fin des années '40, l'Université Laval l'avait d'ailleurs nommé directeur de son nouvel Institut d'Hygiène et de Biologie Humaine. Après son retour en Belgique, il a maintenu des liens avec le Québec, en particulier avec le Centre d'Organisation Scientifique des Entreprises (COSE) fondé en '62, entre autres par des cadres de l'ALCAN et des représentants syndicaux. Le COSE s'intéressait plus particulièrement à l'étude du travail, à l'organisation de la production et à la santé et sécurité. Il a joué un rôle important dans le développement du programme de génie industriel à Polytechnique. Le COSE s'est tôt préoccupé de formation et a organisé des ateliers en ergonomie qui débordaient le cadre du génie industriel. Des cours en ergonomie ont été introduits ici et là, mais de façon dispersée et accessoire.

*JCS. Faute d'enseignements approfondis à l'ergonomie organisés sur place, tu as donc recherché une formation à l'étranger, mais pourquoi le CNAM ?*

J'ai effectué des recherches en bibliothèque sur différents programmes de formation, mais l'information sur le contenu des programmes n'était pas facile à obtenir. J'avais surtout trouvé des programmes *Human Factors* aux Etats-Unis, - ce qui ne m'attirait pas vraiment -, et des programmes en Belgique. J'ai postulé à l'Université Libre de Bruxelles, où j'ai été acceptée, mais j'ai finalement opté pour le programme du CNAM sur lequel j'avais obtenu une information assez complète et qui me plaisait. La possibilité d'obtenir une bourse France-Québec était aussi une bonne raison.

Au DEST du CNAM, en '75, nous étions, je crois, 7 étudiants inscrits à temps complet, dont 5 ingénieurs : deux français, deux québécoises, un algérien, une chilienne et une turque. Cette première année fut pour moi une expérience fabuleuse. Nous assistions à des cours communs en amphithéâtre, mais certains cours nous étaient réservés. Je me souviens en particulier du cours de Mme Marcelin. Ses tests consistaient invariablement à nous demander d'expliquer une figure avec nos mots, sa signification et comment nous utiliserions ce résultat, cette connaissance au travail. C'est une gymnastique intellectuelle qui m'a marquée et que j'ai conservée. Les cours plus pratiques étaient donnés en groupe restreint. Nous avions accès à toute une équipe d'enseignants et de chercheurs et assistions à des discussions et des échanges sur les projets en cours. On nous incitait à assister aux séminaires donnés par les autres laboratoires installés dans le même immeuble, comme ceux d'Alain Berthoz ou de Jacques Leplat. Nous y rencontrions aussi des visiteurs ou conférenciers réputés, français ou étrangers, comme

Ochanine sur l'image opérative et le Dr. Manuaba de Bali. Alain Wisner avait un leadership très fort. Sa prestance nous intimidait et on ne se sentait pas le droit d'être familier. Je garde le souvenir d'un homme d'une grande ouverture et générosité, en particulier envers les étudiants et les visiteurs étrangers. J'étais impressionnée par ce qu'il avait pu mettre en place. On était au CNAM, une école d'ingénieurs, mais en fait, très peu de gens au labo étaient ingénieurs. Les profils étaient très variés et pas uniquement universitaires. Il n'y avait pas de modèle unique.

La recherche qui se faisait au labo du CNAM et l'enseignement étaient deux choses différentes. Les cours étaient centrés sur la physiologie du travail, la mesure des ambiances, les instruments d'enregistrement, la biométrie. Le stage, - « les TP B » -, était centré sur l'analyse du travail, mais c'est plutôt en lisant les rapports et en écoutant les discussions qu'on apprenait beaucoup sur le sujet. Nous étions exposés aussi à bien d'autres thèmes, ne serait-ce qu'à travers la documentation de la bibliothèque du labo, et tous les rapports du labo ne se limitaient pas à de l'analyse du travail. Je pense aux bilans ostéo-articulaires de Mme Marcelin, aux travaux de Jean Foret sur le sommeil. Les horaires de travail ou le vieillissement différentiel au travail constituaient, par exemple, des problématiques importantes. En outre, dès la première année, on nous encourageait à assister au congrès annuel de la SELF. Nous avions donc conscience des différences de vue sur l'ergonomie, éventuellement de certains conflits. Par la suite, j'ai croisé Jean-Marc Robert<sup>5</sup> qui étudiait à Paris dans un programme où la dimension cognitive était plus importante. Collette Dion-Hubert qui a suivi aussi le DEST assistait à des cours ailleurs et nous en parlait.

*JCS. Tu as finalement continué au CNAM plus longtemps que prévu initialement...*

Je ne me voyais pas rentrer après une seule année, avec ce seul bagage en ergonomie, et me retrouver isolée intellectuellement. La Cité Internationale Universitaire où j'habitais offrait aussi un cadre de vie passionnant. J'ai donc songé à m'inscrire en doctorat dans une université, mais je voulais rester au laboratoire du CNAM. Wisner m'a parlé d'un projet de doctorat en cours et m'a proposé en attendant qu'il soit officialisé de m'inscrire au diplôme d'ergonome<sup>6</sup> CNAM comme étape préparatoire, car cela impliquait la rédaction d'un mémoire.

Je ne pouvais pas rester en France sans être inscrite dans un programme. Le laboratoire avait signé un important contrat de recherche avec le secteur des journaux qui subissait des transformations majeures avec l'arrivée de l'informatique, et l'un des volets du contrat concernait les rotativistes. L'équipe dans laquelle je me suis trouvée engagée à temps complet était formée d'Antoine Laville, Catherine Teiger et Norbert See. Nous avons mené l'étude au journal « La Nouvelle République » à Tours. Nous y effectuions la collecte des données et les décisions étaient prises en équipe. J'avais la charge de compiler les données recueillies, d'effectuer les analyses, ainsi que les recherches de littérature. Au-delà de l'analyse du travail, on étudiait principalement l'impact des conditions de travail sur la santé. Catherine a, par la suite, suggéré de poursuivre ce travail sur la morbidité au niveau de la caisse de retraite, pour étudier la mortalité. On s'est plongé ensemble dans ces données.

J'avais à l'époque obtenu que l'on prolonge ma bourse pour deux ans en expliquant ce contexte un peu particulier. J'ai cependant rencontré beaucoup de difficultés administratives, surtout après la seconde année. C'était vraiment infernal. En fait, l'inscription au CNAM a été une source de problèmes administratifs dès le départ. Je dois dire que je suis arrivée en France avec une hépatite pour laquelle j'ai été hospitalisée pendant trois semaines<sup>7</sup>. L'administration du CNAM ne savait pas comment gérer

---

<sup>5</sup> Jean-Marc était psychologue de formation et il avait opté en '77 pour l'Université Paris 5 (appelée maintenant Paris-Descartes) ; il y obtiendra également un doctorat en 1982.

<sup>6</sup> Ergonome : ancien terme utilisé surtout au CNAM, équivalent à ergonome.

<sup>7</sup> Cela a eu une retombée très positive car une jeune résidente m'a fortement conseillé d'aller habiter à la Cité Universitaire Internationale, en face de l'hôpital. J'ai demandé un bon de sortie pour deux heures. Une chambre se libérait à la fin du mois et on me l'a réservée. J'avais soumis une demande à la maison des étudiants du Canada, la MEC, qui ne m'a jamais répondu. J'ai adoré vivre à la Cité U et l'ouverture que cela représentait sur le monde.

ce type de dossier. Ma bourse était, par exemple, périodiquement bloquée au CROUS<sup>8</sup>. En '78, la préfecture s'est mise de la partie en ne reconnaissant plus mon statut d'étudiante à temps complet inscrite au CNAM, malgré ma bourse<sup>9</sup>.

Ayant obtenu le diplôme d'ergonome CNAM, n'ayant plus d'inscription mais en possession de toutes mes données, j'ai décidé de rentrer au Québec. Compléter la rédaction de la thèse a été difficile à cause de l'isolement, bien qu'entourée de gens qui savaient ce qu'était écrire une thèse. Je m'y mettais tous les jours à partir de 15 h et les fins de semaine.

Quand le programme de doctorat a été officialisé, j'ai opté, sous la direction de Wisner, pour une inscription à l'Université Paris XIII (associée au CNAM pour ce doctorat), parce que l'intitulé référait à l'ingénierie de l'ergonomie. On a convenu d'un jury avec Maurice de Montmollin, qui en a été le président. Comme certains étaient passablement occupés, la date de réception et de soutenance a été fixée sept mois à l'avance, soit à l'automne '80. Je devais absolument tenir les délais, ce fut donc une période de travail très intense. Avec Jacques Theureau, nous avons été les premiers à être diplômés dans ce doctorat.

*JCS. Quels étaient le titre et le sujet de ta thèse ?*

« Approche épidémiologique en ergonomie : Le cas des rotativistes dans l'imprimerie de la presse ». Une notice expliquait le contexte de développement que j'ai décrit. On a réalisé d'abord des entretiens avec les rotativistes et c'est ce qui nous avait conduits à nous orienter vers les questions de santé reliées aux conditions de travail, en particulier le travail de nuit. Jusqu'alors, la littérature scientifique sur les rotativistes était centrée sur les problèmes pulmonaires, alors que les rotativistes nous avaient parlé de bien d'autres problèmes. Nous avons compilé les dossiers médicaux sur l'ensemble de la carrière des rotativistes avec toutes les données associées comme l'évolution de la pression artérielle, du poids, les audiogrammes. Nous avons compilé aussi les dossiers de santé de trois groupes comparatifs : les expéditeurs, les compositeurs et les employés de bureau. Pour documenter l'impact du travail de nuit, j'ai élaboré un questionnaire et une carte de sommeil-alimentation à remplir pendant une semaine. On a documenté les conditions de travail (bruit, éclairage, incidents, zones d'exposition, historique de travail). L'analyse du travail elle-même était centrée sur la caractérisation de la charge de travail et les lieux d'intervention. L'étude de mortalité a porté aussi sur les compositeurs, les clicheurs et les correcteurs. On a mené une étude longitudinale et deux études transversales sur les décès en cours d'activité et sur les pré-retraités, qui sont de bons indicateurs de l'impact du travail sur la santé. J'ai effectué beaucoup de recherches de littérature sur les différentes questions soulevées, dont les effets potentiels sur la santé des différents facteurs d'exposition – par exemple, les effets extra auditifs du bruit, du travail de nuit - pour planifier et justifier les choix d'analyse et développer un cadre d'interprétation.

*JCS. Comment ton retour au Québec s'est-il fait après ta formation CNAM, puis ton doctorat ? Quelle a été ta première insertion professionnelle ?*

Pendant mon séjour en France, j'étais restée en contact avec le directeur du département de génie industriel de l'époque, que je rencontrais lors de ses voyages en France. Je suis allée à Montréal en août '77 et il m'a indiqué qu'il était intéressé à ce que je revienne à Polytechnique. J'ai repris contact à mon

---

<sup>8</sup> Le CROUS est l'organisme qui gère les bourses (l'argent était mis dans une enveloppe qu'il fallait aller chercher sur place à chaque mois dans un certain délai). Périodiquement, un petit mot remplaçait la bourse et je partais en pèlerinage au CNAM, où de bureau en bureau personne ne savait quoi faire. Ça se terminait quand plus personne ne savait où m'envoyer. Et en attendant... on me versait la bourse, jusqu'au prochain petit message. Le CROUS délivrait des cartes confirmant notre statut et nous assurait la couverture santé. J'ai enfin reçu cette fichue carte en '78 : elle était périmée. L'assurance maladie du Québec venait d'envoyer le remboursement des frais d'hospitalisation.

<sup>9</sup> On ne reconnaissait plus pour les étudiants étrangers le compte postal. Il fallait dorénavant ouvrir un compte bancaire et les banques exigeaient un dépôt important, à geler. Catherine Teiger a alors signé un formulaire de prise en charge.

retour en août '78. Il avait la possibilité de signer un contrat de recherche avec une grande entreprise brassicole qui voulait qu'on se penche sur les problèmes des livreurs. Il m'a demandé si cela m'intéressait et j'ai accepté. J'ai commencé à travailler sur des problématiques de manutention. C'était différent du travail mené sur les rotativistes, mais le cadre méthodologique que nous avons développé m'a beaucoup aidée. J'ai alors aussi effectué des entretiens, colligé les dossiers médicaux et les dossiers d'accidents. La partie analyse du travail a pris cependant de l'importance. J'embarquais dans le camion de livraison pour la journée et j'avais donc l'occasion de discuter avec les livreurs mais surtout d'écouter leurs échanges et commentaires sur les clients et les stratégies mises en place. D'une activité *a priori* très physique, j'en ai découvert la dimension cognitive, celle nécessaire pour placer un camion de façon optimale en fonction de ce qui est à livrer et de l'aménagement des lieux de livraison et des séquences de livraison.

Il faut dire qu'à mon retour au Québec, j'ai trouvé beaucoup de développements en lien avec l'ergonomie. Un vaste réseau de centres dédiés à la santé avait été déployé, dans une optique de prévention<sup>10</sup>, ce qui incluait les questions de santé au travail. Le livre blanc<sup>11</sup> sur la santé et sécurité au travail, qui venait d'être publié, a conduit à une importante réforme législative. La Commission des Accidents du Travail a été abolie et remplacée par la Commission pour la Santé et Sécurité au Travail, la CSST. L'IRSST (Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail) a été mis en place en '80 et à partir de '81 on a commencé à déployer le réseau des Association Sectorielle Paritaire en SST.

L'ergonomie est donc devenue très demandée. Cela m'a ouvert beaucoup de portes et m'a permis de siéger dans bon nombre de comités où j'ai beaucoup appris au contact de gens plus séniors que moi, dans des contextes interdisciplinaires. J'y étais à l'aise car le génie industriel et l'ergonomie sont plutôt transdisciplinaires, ce qui nous permet de développer une culture scientifique large. C'est comme si on connaissait plusieurs langues, pas assez pour bien les parler, mais assez pour les comprendre et plus on en apprend, plus les autres langues deviennent accessibles.

Par la suite, j'ai été contactée par une équipe de designers qui travaillait sur le développement d'un harnais de sécurité destiné aux monteuses de structures métalliques (en 80-81). Ce fut une étude marquante car je devais monter assez haut pour pouvoir observer les connecteurs<sup>12</sup>, or j'ai le vertige ! Mais c'était fascinant de les voir travailler. Être connecteur était pour eux l'objet d'une grande fierté. Parfois, je les voyais soudainement faire semblant de s'ancrer à la structure en train d'être montée ; un inspecteur avait été repéré ! Il faut dire que mon grand-père qui travaillait dans la construction était réputé pour sa capacité à monter haut. Petite, on me citait, par exemple, des clochers d'église : « Ça, c'est ton grand père ! ». Mon rapport au travail physique a souvent été admiratif. Quand les gens sont en maîtrise, il se dégage parfois une grâce indéfinissable. Peut-être que ma formation en musique m'a influencée aussi. C'est une activité hautement répétitive, on fait corps avec son instrument, mais il faut aussi décoder la musique, la comprendre. Travailler dans l'univers du travail physique quand on est en génie n'est par contre pas très *glamour*.

En '80, j'ai co-organisé avec Alain Huillet, Colin Davidson, qui était doyen de la faculté d'aménagement et initiateur du projet, et Maurice Boisvert des Hautes Études Commerciales, un premier colloque intitulé « L'aménagement des espaces industriels », puis un second en '83 sur le « Bureau de demain ». Des professeurs en design, psychologie et informatique se sont joints à nous. Nous avons initié une programmation de recherche associant aménagement, ergonomie, et gestion. Aménagement avait un sens large pour nous et incluait l'organisation, le travail. Mais le décès prématuré de Maurice y a mis fin et Alain est retourné en France.

---

<sup>10</sup> Les CLSC et DSC : Centre Local de Services Communautaires et Département de Services Communautaires

<sup>11</sup> Il s'agit d'un document qui expose une question d'intérêt public et les mesures administratives ou législatives à prendre et qui est déposé au Parlement. C'est à partir de ce document que la nouvelle loi a été formulée.

<sup>12</sup> Les connecteurs sont ceux qui montent la structure que les boulonneurs viennent ensuite fixer. Comme les danseurs, vers 40 ans, ils devaient se réorienter et devenaient alors boulonneurs. Depuis, les techniques de construction ont évolué et on a résolu ce problème d'ancrage.

Entre-temps, l'IRSST avait lancé un appel d'offres aux universités pour constituer des équipes associées. La direction de l'École Polytechnique a alors décidé de développer une programmation centrée sur les problèmes de dos, qui articulerait le génie biomécanique, la biomécanique occupationnelle et l'ergonomie. On m'a invitée à me joindre à cette équipe dirigée par Gilbert Drouin (pour le génie biomédical) et à prendre en charge le volet ergonomie. Le passage de la biomécanique fondamentale à l'ergonomie fut parfois ardu, mais très stimulant. On a travaillé très fort pour articuler une programmation sur cinq ans, qui a été acceptée. Malheureusement, par la suite le programme a été aboli, l'équipe s'est dispersée et plusieurs ont quitté la SST.

C'est cependant dans ce cadre que j'ai développé une collaboration qui a duré près d'une vingtaine d'années avec une biomécanicienne de l'université de Montréal, Micheline Gagnon. Cela a contribué à développer un ancrage fort sur les questions de manutention. J'ai commencé par une série d'études portant sur le travail des « préposés aux bénéficiaires »<sup>13</sup> et vers le milieu des années '80, avec des études dans le secteur de l'entreposage et du transport. Ce fut des cycles d'études centrées sur des analyses de modes opératoires, d'accidents et d'incidents, ainsi que des études menées en laboratoire. Le travail effectué pour ma thèse m'a beaucoup servi, par sa réflexion méthodologique et parce qu'il s'agissait de réfléchir à partir d'une autre discipline. Ces deux dimensions ont traversé toute ma carrière. Par la suite, j'ai développé plusieurs collaborations avec des épidémiologistes.

En parallèle, j'ai travaillé sur divers dossiers où je me suis beaucoup investie, sans toutefois que cela devienne des axes de recherche. Il s'agissait en général de mandats liés à des questions de législation, de réglementation ou d'encadrement. Il fallait beaucoup lire. La question était généralement : « Que faut-il mettre en place ? ». Par exemple, j'ai travaillé, en '81-82, sur le dossier du retrait préventif des femmes enceintes, en lien avec le travail physique, avec Huguette Demers, un médecin en santé communautaire. En '83, j'ai été invitée par l'IRSST à siéger dans un groupe de travail portant sur les terminaux à écrans cathodiques et la santé des travailleurs, et en '86, dans un groupe de travail sur les troubles pathologiques de la colonne vertébrale. En 84-85, j'ai eu un mandat auprès de la Commission sur l'information, l'emploi et la travail "<sup>14</sup>.

*JCS. Pour ces différentes interventions, quel était ton statut ?*

J'ai commencé avec un statut d'associée professionnelle de recherche. Quand j'ai obtenu mon doctorat, j'ai demandé qu'on m'accorde un statut d'attachée de recherche auxiliaire, ce qui me donnait plus d'autonomie. Avec mon doctorat, je pouvais postuler à l'obtention d'une subvention du Conseil National de Recherche en Sciences Naturelles et Génie du Canada, le CRSNG, qui m'a accordé une subvention pour 3 ans, à condition que Polytechnique m'attribue un statut d'attachée de recherche régulier, qui m'a été accordé. Cette subvention m'a permis notamment d'acheter mon premier ordinateur.

En '81, j'ai aussi obtenu une bourse post-doc du gouvernement finlandais pour un séjour à l'Institut de recherche en SST, séjour que j'ai beaucoup apprécié. Ilkka Kuorinka, qui plus tard viendra travailler à Montréal et sera Président de l'IEA en 88-91, m'a accueillie. Ce fut une rencontre professionnelle importante. J'y ai croisé des gens comme Roger Jensen du NIOSH<sup>15</sup>, lui aussi en visite, qui a par la suite beaucoup travaillé dans le secteur hospitalier. Nous sommes restés longtemps en contact. J'y ai vécu aussi ma première expérience de présentation à un congrès international en épidémiologie occupationnelle.

C'était donc une époque facile en ce sens que les projets et les demandes ne manquaient pas, mais il fallait travailler fort et ça ne tombait pas du ciel. Et c'était encore plus difficile en tant que femme ingénieure. Quand j'étais étudiante, il nous était même difficile de trouver un emploi d'été en génie, car

<sup>13</sup> Au Québec, « Préposé aux bénéficiaires » correspond à aide-soignant(e), en France

<sup>14</sup> Mandat de la Conférence sur l'électronique et l'informatique au Ministère du Conseil Exécutif, Gouvernement du Québec

<sup>15</sup> National Institute for Occupational Safety and Health (agence américaine)

on avait peur qu'on provoque des accidents ou que l'on soit une source de distractions ! Les femmes ingénieures étaient vues comme des sortes de mutants, mi-homme, mi-femme. Nous étions à la fois ultra visibles, - ce qui veut dire être sous observation constante, et ça peut aller très loin chez certains -, et invisibles, on ne nous entendait pas.

En même temps, nous étions aussi bichonnées, donc tiraillées entre deux attitudes opposées, mais la représentation qu'on a de nous s'imposait : rester subalterne, modeste, accepter un salaire inférieur<sup>16</sup>, être « de service » et disponible pour les autres. Ainsi, quand j'ai acheté mon premier ordinateur, on m'a demandé de le mettre dans le bureau du chef de section qui n'avait pas de subventions, et de partager ma subvention ! Il arrivait qu'on me demande de remplacer une secrétaire absente, puisqu'une femme sait forcément dactylographier et faire ce travail ! On s'attendait – et on me le disait – à ce que je fasse le service du café. Dans ce contexte, obtenir des subventions que d'autres n'obtenaient pas, ou avoir un doctorat alors que les ingénieurs industriels n'en avaient pas à l'époque, engendrait des tensions. *Grosso modo*, deux clans s'affrontaient : celui des ingénieurs industriels et les autres (mathématicien, économiste, physiologiste, ...) ; les membres de chaque clan se sentaient obligés d'être solidaires les uns des autres. Dans les deux clans, je menaçais un territoire.

*JCS. Ces difficultés dont tu parles, en tant que femme plus que vis-à-vis de l'ergonomie, ne t'ont cependant pas empêchée de devenir professeure...*

J'ai obtenu un poste de professeure en '83. En fait, la direction de Polytechnique encourageait le développement de l'ergonomie. Elle m'avait demandé de me joindre à l'équipe associée alors que je n'étais pas encore professeure. Elle s'est impliquée en '85 dans le développement d'un diplôme de 2<sup>ème</sup> cycle en ergonomie organisé conjointement par l'École Polytechnique et la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal. Le comité mis en place impliquait aussi Gilbert Drouin, le directeur de l'équipe associée, et Florian Ouellet de l'U de Montréal. Je satisfaisais aux critères pour postuler à un poste professoral, qui obligeaient en particulier la possession d'un doctorat, et je bénéficiais d'appuis. Et puis, j'avais déjà introduit deux cours au 2<sup>ème</sup> cycle, « analyse du travail » et « éléments d'ergonomie ». Au moment de mon embauche, un professeur avait tout de même demandé qu'on précise dans mon contrat que je n'aurais pas le droit d'enseigner en ergonomie ! Cela a été refusé bien sûr.

Ma charge d'enseignement était énorme, des cours lourds qui étaient nouveaux pour moi, mais j'ai aimé développer ces cours. Enseigner l'aménagement des systèmes de fabrication ou l'aménagement des systèmes de manutention me permettait d'y introduire une dimension ergonomique. Mais ça restait néanmoins des cours de génie industriel où je devais développer des connaissances de ce qui se faisait dans ce domaine, dont les différents logiciels de conception. Enseigner à des étudiants finissants, très majoritairement mâles et parfois fringants, n'était pas simple. Je préparais mes cours intensément. Un jour les étudiants m'ont dit que c'était pour mes cours qu'ils travaillaient le plus fort. Il y avait donc tout de même une réciprocité réjouissante et ils avaient compris ma situation.

Avec cette charge de cours, à laquelle s'ajoutaient mes subventions de recherche et mes autres activités, je travaillais au moins 70 à 80 heures par semaine. Et puis, j'avais vécu pendant 3 ans en France dans un environnement normal. Cela me manquait terriblement. Finalement, à la fin de l'été '85, j'ai décidé de quitter Polytechnique malgré toute l'énergie et le désir profond que j'avais d'y développer l'ergonomie.

J'ai d'abord postulé à un poste dans une grande université américaine, qui avait retenu ma candidature, mais je trouvais la solution tout de même drastique. J'ai contacté l'IRSST et on m'a offert un poste. Avec le recul, je pense que si j'avais discuté de la situation avec la direction de Polytechnique, j'aurais reçu de l'aide, mais j'avais appris à serrer les dents et à ne pas me plaindre. Puis à l'époque, parler de harcèlement, ça ne se faisait pas. Le but du directeur n'était d'ailleurs pas que je parte, mais que je me

---

<sup>16</sup> Jusqu'à ce que je devienne professeure, mon salaire était généralement inférieur d'un bon 30%.



conforme à sa représentation. Il y avait un désir de me « casser ». Comme je n'ai pas un tempérament de roseau, rester devenait trop à risque.

J'ai cependant conservé un statut de professeure associée, ce qui m'a permis de continuer à m'occuper de mes étudiants gradués et de conserver ma subvention du CRSNG. Une retombée positive de mon départ a été que Jean-Marc Robert a été embauché comme chercheur en '85, puis comme professeur en '89 pour y enseigner l'ergonomie cognitive et l'ergonomie des IHM. Je connaissais Jean-Marc et j'avais présenté son dossier et milité pour qu'on lui ouvre un poste. Il avait un profil unique et je trouvais qu'il serait un grand apport au développement de l'ergonomie au département. Je crois qu'il y a fait une belle carrière.

Je suis restée à l'IRSST 16 mois. J'y étais bien, je pouvais à nouveau me concentrer sur la recherche, respirer. Mais on m'a sollicitée pour poser ma candidature à un poste de professeure en ergonomie à l'UQAM au département des Sciences Biologiques, en me convainquant que leurs intentions étaient sérieuses. Et puis en milieu universitaire, on a une liberté qui est précieuse, même si le prix est élevé.

*JCS. L'UQAM offrait donc en 87 une situation plus favorable pour toi et l'ergonomie ?*

Oui, l'UQAM était très créative à cette époque. Le département des Sciences Biologiques avait développé un axe en environnement qui se voulait large, comme avec l'aménagement. On y incluait le domaine du travail, en misant sur l'ergonomie. Il y avait eu une équipe associée qui avait voulu développer l'ergonomie mais n'en avait pas les ressources à l'époque. Et puis, l'écologie, une discipline de terrain, y était déjà bien développée. L'écologie pouvait être aussi envisagée dans un sens large, incluant l'écologie humaine. Comme l'UQAM offrait un certificat de 1<sup>er</sup> cycle en SST, je pouvais dès le départ enseigner des cours proches de mon domaine (deux cours en physiologie et hygiène du milieu). J'ai pu commencer à introduire rapidement des cours gradués en ergonomie (initiation à l'analyse des activités et ergonomie du travail physique). J'ai travaillé avec Luc Desnoyers (qui avait passé une année sabbatique au CNAM et militait pour le développement de l'ergonomie) à un projet de DESS (Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées) en ergonomie. Entre-temps, Nicole Vézina a aussi obtenu un poste de professeur. Le projet est devenu un DESS en intervention ergonomique en santé et sécurité au travail, à la demande de l'université, et s'est ouvert en '92. Cependant, il existait un conflit historique profond avec un autre département, de type territorial (« l'ergonomie, c'est à moi, ... non c'est à moi ») dont j'ignorais l'existence au départ, que j'ai découvert par la suite et que j'ai sous-estimé.

Ainsi, avec la mise en place de divers enseignements en ergonomie et la possibilité de faire une maîtrise dans le domaine, les étudiants ont continué à aller étudier à l'étranger, mais essentiellement au niveau doctoral. De mémoire, il y a eu Daniel Imbeau et Yves Beauchamp aux États-Unis, Sylvie Montreuil, Fernande Lamonde, Jean-Pierre Brun en France.

Dans cette dynamique, il nous apparaissait important de mieux faire connaître l'ergonomie et de fédérer les ressources existantes. C'est dans ce contexte que nous avons organisé la mise en place d'une section québécoise de l'ACE-HFAC (Association Canadienne d'Ergonomie / *Human Factors Association of Canada*). L'HFAC avait été mise en place en 1968 et s'est développée au départ surtout en Ontario à partir de la région de Toronto. Au Québec, on ne s'est jamais identifié aux HF, ou fort peu. Les anglophones, qui venaient d'Angleterre ou y avaient étudié, étaient eux aussi centrés sur l'ergonomie plutôt que sur les HF. L'ajout de l'acronyme ACE était une façon élégante de réunir les deux tendances, tout en ayant une appellation bilingue. Cependant, les titulaires d'un doctorat étaient encore rares. Je me souviens d'avoir croisé en '79 au congrès de l'IEA à Varsovie un seul autre canadien, Shrawan Kumar. Il avait étudié en Angleterre, s'était établi en Alberta et se sentait lui aussi bien isolé.

J'ai commencé à siéger sur l'exécutif de l'ACE-HFAC en '87 et nous avons profité de l'organisation du congrès annuel à Montréal pour réunir les ergonomes québécois présents, former cette section et proposer l'organisation du 26<sup>ème</sup> congrès de la SELF en '90 comme projet fédérateur. L'idée germe cependant, depuis quelques années, à la recherche d'une opportunité de lieu et de date. L'objectif était

de montrer ce que pouvait être l'ergonomie, qui restait encore trop méconnue. Il était donc important d'organiser ce premier congrès à Montréal pour en maximiser la participation et l'impact.

*JCS. Ce n'était pas anodin d'envisager (et de réussir) l'organisation d'un congrès d'une association dont très peu d'ergonomes québécois sont membres...*

En effet. Mais il y a eu une belle synergie entre les ergonomes, indépendamment de leur affiliation ou de leur propre parcours. Colette Dion-Hubert (École d'ergothérapie) et Pierre Buzzell (Faculté de design) de l'Université de Montréal ont été très actifs dans cette organisation, Luc Desnoyers aussi évidemment, ainsi que les ergonomes de l'IRSST, mais aussi Jean-Pierre Brun et Françoise Poirier de l'Université de Laval et plusieurs praticiens. L'IRSST nous a apporté un soutien majeur. Roger Langlois, - qui était directeur de Polytechnique quand j'y étais étudiante -, travaillait alors à l'IRSST et a beaucoup aidé à la logistique. On a aussi organisé des ateliers de formation, avec Fernande Lamonde et Sylvie Montreuil, et un atelier de travail sur la formation, qui a d'ailleurs alimenté notre réflexion quant au développement du DESS. À l'époque, les formations, que ce soit en HF ou ergonomie au Canada étaient encore peu développées. Dans la foulée du congrès, on a aussi préparé un numéro spécial sur l'ergonomie pour la revue Travail et Santé, publié en 1991, pour montrer les divers champs d'application. J'y ai signé un article avec Jean-Marc Robert car on voulait montrer qu'il n'y avait pas de clivage universitaire. D'ailleurs la plupart des articles ont été signés en duo.

*JCS. Tu as évoqué la SELF. Est-elle connue au Québec, autrement que chez les ergonomes ayant étudié en France ?*

Un second congrès de la SELF s'est tenu à Montréal en 2001 et Luc Desnoyers a été Président de la SELF de '97 à 2000, mais aucun autre congrès n'a été organisé depuis maintenant près de 20 ans. La SELF est connue, quelques canadiens anglophones bilingues s'y sont intéressés et ont même séjourné en France, mais peu de québécois en sont membres, guère plus d'une demi-douzaine (pour un effectif d'environ 300 membres). Ce très petit nombre, en effet, ne correspond pas à l'essor de l'ergonomie au Québec. Il y a sans doute plusieurs raisons à cela : les règles d'admission ; le fait que les activités soient loin ; des domaines d'intérêt et des façons de penser différents ; on ne sent pas toujours beaucoup d'ouverture à la différence ; les congrès sont chers et les retombées sont faibles en termes de contacts et d'échanges par rapport à d'autres congrès. En revanche, il y a des échanges entre personnes et on reçoit beaucoup de visiteurs français.

*JCS. Revenons à tes propres activités depuis ta nomination à l'UQAM...*

Mes premières années ont été intenses. J'ai été directrice du programme de maîtrise de '90 à '92. J'ai accepté aussi la direction intérimaire à temps partiel du programme d'ergonomie-sécurité de l'IRSST en surplus de ma tâche à l'UQAM en attendant qu'on recrute un directeur. Je le devais à l'IRSST, mais cela a duré beaucoup plus longtemps (1991-1992) que les trois mois initialement prévus. Le DESS a été ouvert à l'automne '92, au moment où Luc Desnoyers partait en sabbatique. J'en ai été la première directrice. À partir du moment où le DESS a été mis en place, mes enseignements ont été essentiellement en ergonomie (activités physiques de travail, méthodologie en ergonomie, ergonométrie, étude ergonomique).

J'ai siégé aussi dans bon nombre de comités d'évaluation et de comités visiteurs<sup>17</sup>, pendant une bonne vingtaine d'années. Le travail était exigeant, mais j'apprenais beaucoup et les discussions ouvraient l'esprit. Ça me permettait aussi de voir la recherche en ergonomie (et HF) qui se déployait dans l'ensemble du Canada. Les membres évaluaient de façon large et prenaient en compte une multitude de

---

<sup>17</sup> Les comités se rendent sur place, dans les universités.

facteurs, pas seulement les articles et la notoriété des revues. On tenait compte des contextes et on avait conscience de l'importance du développement de la recherche sur la qualité de l'enseignement.

J'ai aussi beaucoup apprécié le travail sur les comités de pairs en SST et la richesse des discussions, pendant une douzaine d'années, jusqu'en '93. Les évaluateurs n'étaient pas toujours eux-mêmes en SST, mais ils aimaient le domaine. La confrontation des évaluations, les discussions qui s'en suivaient étaient très enrichissantes. Et surtout, à travers les échanges, tous ces comités permettaient de diffuser plus largement de l'information sur la SST et l'ergonomie. Ces gens, qui siégeaient aussi dans d'autres comités, devenaient des diffuseurs mieux informés de nos particularités. Mais plus tard, l'IRSST a malheureusement aboli ces comités de pairs, en sous-estimant à la fois leur rôle positif et la portée de leur suppression en termes de financement de la recherche en SST et en ergonomie.

Au niveau de mes recherches perso, j'ai commencé à travailler de façon régulière avec des épidémiologistes sur différentes problématiques musculo-squelettiques, en particulier avec Claire Infante Rivard (Université McGill) en '88-89, sur les problèmes de retour au travail, avec Michel Rossignol (McGill) en 89-91 dans le secteur de l'aéronautique, avec Lina Forcier et Ilkka Kuorinka à l'IRSST en 96-98 dans le secteur de l'agro-alimentaire.

En manutention, j'ai continué à mener des projets avec Micheline Gagnon jusqu'en 2000, avec un intérêt soutenu pour faire émerger et caractériser le savoir et savoir-faire des manutentionnaires. En 2002-2003, j'ai retravaillé aussi dans le secteur brassicole, toujours sur les problèmes de livraison. C'était intéressant de voir comment la situation avait évolué en 20 ans. J'ai poursuivi des projets sur la manutention jusqu'en 2013, les derniers projets portant sur les questions de formation. Sur le plan méthodologique, je me suis penchée en particulier sur les limites et la fiabilité de l'observation et la perception comme outil d'investigation (avec Iuliana Nastasia, maintenant à l'IRSST).

J'ai mené un bon nombre d'études d'accidents. Les questions qui m'intéressaient étaient de voir ce que les études d'accidents faisaient émerger par rapport à d'autres types de données, comment on pouvait en structurer l'analyse pour guider le terrain et faire émerger les zones de dysfonctionnement ou des problématiques particulières, comme les problèmes d'équilibre, et finalement les problèmes de classification. D'ailleurs mon article le plus téléchargé sur Internet, plusieurs milliers de fois ces dernières années, porte sur ce sujet.

Je me suis jointe aussi à plusieurs projets initiés par mes collègues de l'IRRST : sur les questions d'ergonomie participative (avec Marie St-Vincent en 1999-2000), dans le secteur municipal et sur la formation (avec Denys Denis en 2009-2011). J'ai développé de mon côté plusieurs projets sur la pose de revêtements de sol souple (à partir des années 2003) avec une réflexion sur l'intervention impliquant des micro-entreprises.

Tout cela peut sembler dispersé, mais il y avait constamment des échos et des points d'ancrage entre les projets. Les mêmes questions étaient reprises, sous différents angles, avec différentes perspectives.

À partir des années 2005, j'ai commencé à développer un fort intérêt pour les questions de transfert de connaissances (TC). Le déclencheur a été un certain constat d'échec et un questionnement : « Comment se faisait-il que ce qu'on connaissait était si peu intégré dans les décisions ? ». Nous étions devenus en quelque sorte invisibles. C'est là que j'ai commencé, ou plutôt recommencé à travailler avec des chercheurs en gestion, en particulier avec Lise Desmarais de l'U. Sherbrooke, Sylvie Gravel et Henriette Bilodeau à l'UQAM.

Jean-Pierre Brun (U Laval) avait mis en place en 2003 un réseau de recherches en SST (RRSSTQ). En 2006, j'ai proposé avec Lise Desmarais d'y organiser un axe en TC. J'avais déjà initié un premier travail en 2005 (avec Claire Lapointe à l'IRSST, en 2005) sur le TC en SST dans un contexte d'interdisciplinarité. Il s'agissait de définir un cadre de référence pour le développement d'une programmation thématique. Ensuite, avec Lise Desmarais et Cheikh Faye (maintenant à l'U du Québec à Chicoutimi), on a élaboré un guide sur le TC. Ces travaux ont servi à l'organisation d'une base de données sur le TC pour le site Web développé pour le RRSSTQ. Par la suite, on a travaillé sur un bilan des connaissances sur la conception, l'utilisation, l'évaluation et les retombées des guides (en 2009) et

mené une enquête sur les relations interdisciplinaires en interrogeant 40 chercheurs à propos de 80 collaborations. Ce sont des projets qui ont impliqué des collaborateurs de l'IRRSST, de l'UQAM et de l'U Sherbrooke. Entre 2005 et 2011, Lise et moi avons organisé 5 symposiums sur le TC et publié un ouvrage sur le TC en SST (2011).

En fait, à partir de 2005, la plupart de mes projets ont comporté une dimension reliée à l'utilisation, au transfert ou à la gestion des connaissances, tout en restant généralement centrés sur l'univers du travail physique. Par exemple, quelles sont les connaissances mobilisées lors des contestations sur le syndrome du canal carpien à la Commission des Lésions Professionnelles (avec Rodica Tcaciuc, maintenant à l'IRSST). J'ai commencé à fréquenter régulièrement les congrès en *Knowledge management* et transfert. Ma dernière collaboration avec des chercheurs en gestion a porté sur le développement d'études de cas (2009-2011), avec Sylvie et Henriette à l'UQAM. C'était une nouvelle approche pour moi. Ce fut un travail d'autant plus stimulant que je suis allée dans des secteurs où j'avais déjà mené des projets, comme l'aéronautique ou le secteur municipal. Ces études de cas ont donné lieu à un livre publié en 2013.

En fin de carrière, - et encore maintenant -, j'ai travaillé de façon plus consistante avec des designers, en particulier avec Steve Vezeau (UQAM), dans le cadre, entre autres, de deux codirections de doctorants. Cela rejoint mon désir d'aller au-delà des recommandations et plus loin dans l'élaboration de solutions. Mon apport a surtout consisté à infuser une dimension « utilisation, gestion ou transfert de connaissances ». Il faut dire aussi qu'au tournant des années 2000, j'ai invité systématiquement un praticien (toujours un ancien diplômé) à co-encadrer les stages. L'insertion de praticiens a aidé à développer une approche plus centrée sur l'élaboration de solutions. Les études de cas portaient d'ailleurs sur les solutions développées par les entreprises en réponse à une situation de crise.

*JCS. Depuis 90, date du 21<sup>ème</sup> congrès de la SELF, l'ergonomie québécoise a-t-elle continué sa progression antérieure ?*

Les années '90 ont été des années qu'on pourrait dire effervescentes. L'IRSST était à cette époque très actif dans l'organisation de grands congrès internationaux<sup>18</sup>. Cela générait beaucoup d'échanges. Le nombre d'ergonomes formés au Québec grâce à l'ouverture de plusieurs filières progressait bien. Les postes en ergonomie s'ouvraient à mesure que les doctorants revenaient. Je dirais qu'on faisait aussi à l'époque beaucoup plus d'efforts à développer des programmes que dans le reste du Canada. Par exemple, on a mis en place en '96 un comité interuniversitaire sur la formation qui regroupait six institutions<sup>19</sup>. La volonté de travailler ensemble était forte. On a déposé un rapport de consensus à l'ACE sur ce que devait être la formation minimale en ergonomie. L'ACE a de son côté mis en place un comité pour élaborer un projet de certification. Le tout a abouti à l'implantation du CCPE (*Canadian Certification of Professional Ergonomists*) en '98.

Dans la foulée du premier comité, on a développé en 96-97 un projet de doctorat interinstitutionnel. L'UQAM supportait pleinement ce travail et avait donné son aval, mais il y a eu un blocage venant du rectorat, sans explication malgré nos demandes. Finalement, aucun projet inter universitaire consistant n'a vu le jour.

Avec le recul, je dirais qu'une de nos erreurs aura été de ne pas avoir déployé suffisamment d'efforts suffisamment tôt pour développer une formation de premier cycle multi disciplinaire dans le domaine du travail. Le nombre de postes attribués est calculé, en effet, en fonction du nombre de groupes-cours et d'étudiants. Sans ancrage en 1<sup>er</sup> cycle, on est rapidement limité, surtout si, en plus, on disperse les ressources. Un tel programme nous aurait permis de rester dans la logique d'interdisciplinarité.

À l'UQAM le passage des années '90 à 2000 a été ardu. Le DESS marchait bien mais il nécessitait d'être mis à jour et consolidé. Il n'y avait eu aucune embauche malgré certaines opportunités. Contre

<sup>18</sup> Par exemple : Le 2nd International Scientific Conference on *Work with Display Units* en '89, le 23<sup>e</sup> Congrès Mondial de *Médecine du Travail* en '90, le 3<sup>ème</sup> Congrès International *Premus* en '95

<sup>19</sup> Les universités du Québec à Montréal et à Trois-Rivières (UQAM, UQTR), de Montréal, Laval, l'École Polytechnique, l'École de Technologie Supérieure (ÉTS) et l'IRSST.

mon avis, certains voulaient développer une maîtrise professionnelle, ce qui pouvait entraîner un conflit avec le département de kinanthropologie, lequel défendait âprement sa propre maîtrise incluant une option en ergonomie. Le département lui-même se transformait et accentuait un virage vers l'univers du microscopique, la molécule et la cellule. Les nouveaux professeurs ignoraient l'historique et la logique de certains développements et on entrait dans une période de vaches maigres où la compétition se faisait âpre. Nicole Vézina a d'ailleurs préféré changer de département

Les années 2000 ont donc été difficiles. Aussi bien en termes de postes à pourvoir que de moyens matériels, la situation s'est dégradée considérablement. Les demandes d'ouvertures de poste portées par le département, y compris celles pour remplacer les départs à la retraite, ont toutes été rejetées. Redynamiser le DESS – j'en ai été directrice de 2001 à 2011 – et recruter une nouvelle équipe de chargés de cours a exigé beaucoup de travail. Finalement, le DESS a été fermé en 2013. La décision a été prise en mon absence pendant mon congé sabbatique en 2012. J'étais alors à Paris. Ce n'est pas tant sa fermeture que le procédé utilisé qui me fut franchement douloureux.

En 2014, l'exécutif de la section Québec de l'ACE-HFAC, en désaccord avec une proposition du national, avec lequel il n'entretenait plus beaucoup de liens, a démissionné et décidé de fonder en 2015 une autre organisation, l'APEQ (Association Professionnelle des Ergonomes du Québec), qui regroupe maintenant une soixantaine de personnes. La section Québec de l'ACE a été reprise par quelques-uns, mais tout cela a amené une démobilisation générale majeure.

À un niveau plus général, les changements de politiques scientifiques et de financement ont ralenti considérablement le développement de certains domaines de recherche, dont celui de la SST et de l'ergonomie. Le RRSSTQ a été fermé en 2014 et le travail investi a été perdu. Malgré des évaluations très élogieuses, le site développé par l'axe TC, - avec les bases de données développées -, a été fermé. Parallèlement à nos propres transformations, le monde changeait aussi. On sait l'impact majeur qu'a eu le développement de l'Internet et des technologies de l'information, la mondialisation, la désindustrialisation, les diverses crises, le frénétique désir de standardisation ou d'harmonisation, c'est selon, et surtout l'instauration d'un climat de compétition féroce. Dans les médias, dans la littérature, la compréhension de ce qu'est l'ergonomie s'est racornie. Je la dirais plus méconnue maintenant qu'il y a 40 ans. Il aurait fallu rester solidaire et se mobiliser davantage. En SST, des gens ont travaillé fort pour cela. La création du réseau de recherche RRSSTQ au début des années 2000 visait cet objectif. Des ergonomes s'y sont impliqués activement, d'autres au contraire ont mené des luttes fratricides et des guerres de territoires et de clans, qui ont conduit, au cours de la dernière décennie, à diverses déconstructions et fractures.

De mon côté, j'ai enclenché une retraite progressive en 2013, effective en 2016.

*JCS. Dans ta vie de retraitée, l'ergonomie a-t-elle encore une place ?*

J'ai un statut de professeure associée, qui vient d'ailleurs d'être renouvelé pour trois ans avec une gentille lettre en plus. J'avais en 2016 encore deux étudiants, qui depuis ont été diplômés. Je maintiens des activités, de développement plus que de recherche, auprès des poseurs de revêtement de sol souple. Il y a eu le développement d'un site WEB et présentement je suis impliquée dans un processus qui vise à mener à terme une solution matérielle développée par Steve Vezeau (un appui-cuisse pour le travail à genou). Le passage à la fabrication industrielle pose des défis importants. Je continue à écrire des articles. Mais mon grand projet est la rédaction d'un livre sur la main. Pour l'instant, je collige encore du matériel dans ce but.

Je vis plusieurs mois par an à Paris où j'ai acquis un petit pied à terre, pour transmuter les événements de 2012 en quelque chose de positif. Ce sont deux vies différentes mais complémentaires. À Montréal, outre que mes proches y sont, j'ai renoué avec la pratique de la musique. À Paris, je trouve une stimulation qui me convient bien.

L'ergonomie a encore une place, les ergonomes ... moins. Quelqu'un me disait récemment qu'il était un catastrophiste optimiste. Je me retrouve bien dans cette expression !